



concours

Concours général des métiers

éduscol
Portail national des professionnels de l'éducation

PRÉSENTATION ET OBJECTIF

Le concours général des métiers a pour objectif de distinguer les meilleur-e-s élèves et apprenti-e-s préparant un baccalauréat professionnel.

Le concours se déroule en deux parties disjointes dans le temps :

la première partie, d'une durée de 3 à 6 heures, est écrite et se déroule dans chaque académie ;

la seconde partie dite «finale», d'une durée de quatre à trente heures, est une épreuve pratique organisée, par spécialité, en un lieu unique au plan national.

- ✓ Pour les spécialités du secteur industriel, cette épreuve, qui se déroule sur plusieurs jours, aboutit en général à la réalisation d'une oeuvre.
- ✓ Pour les spécialités «cuisine» et «commercialisation et services en restauration», l'épreuve teste le savoir-faire des candidat-e-s ; elle comporte également un entretien avec le jury.
- ✓ Pour les autres spécialités du secteur tertiaire ouvertes au concours, cette épreuve consiste en un oral de trente minutes (avec une préparation de quatre heures), prenant appui sur une situation d'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

- Élèves en classe terminale de CAP ou de baccalauréat professionnel

CALENDRIER

- L'inscription se fait de novembre à décembre.
- Les épreuves se déroulent en mars.

ORGANISATEURS PRINCIPAUX

- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ÉDUSCOL

CONTACT

L'inscription se fait via l'établissement du jeune

@ <http://eduscol.education.fr/concours-general-des-lycees-et-des-metiers.html>